REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 8 novembre 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la santé et des mobilités

Trois cas de rougeole à Genève

Des cas de rougeole ont été identifiés dans le canton de Genève. La maladie a touché trois adultes. La situation, si elle n'est pas inquiétante à ce stade, est suivie de très près par les équipes de la direction générale de la santé (DGS).

Causée par un virus, la rougeole est une maladie infectieuse très contagieuse. Elle peut occasionner des complications graves – comme des pneumonies ou des encéphalites – nécessitant une hospitalisation, et pouvant conduire au décès dans les cas les plus graves.

La vaccination, seule protection essentielle et efficace

La vaccination est le seul moyen de se protéger contre l'infection.

La recommandation de vaccination chez les nourrissons et les enfants est de deux doses, effectuées à 9 puis 12 mois. Si cette vaccination n'a pas été effectuée, un rattrapage est recommandé pour les enfants, adolescents et adultes nés après 1963. Les personnes nées avant 1963 sont considérées comme immunes (car la rougeole était alors fréquente). Il est également important que les femmes en âge de procréer soient immunisées avant leur grossesse ou après l'accouchement.

La vaccination contre la rougeole permet de se protéger de la maladie durant toute la vie. Elle permet également de protéger les personnes de son entourage, qui pour des raisons médicales ou parce qu'elles sont trop jeunes, ne peuvent pas être vaccinées.

En Suisse, la couverture vaccinale contre la rougeole est encore insuffisante (87% en moyenne, cible 95%). Elle est toutefois haute à Genève (95%), où la densité de population et la multiplicité des contacts amplifient le risque lorsqu'un cas survient. Des épidémies de rougeole surviennent régulièrement en Suisse, le dernier foyer genevois étant survenu en 2019.

Le service du médecin cantonal invite donc toutes les personnes non vaccinées ou qui auraient des doutes concernant leur statut vaccinal (2 doses sont nécessaires) à contacter dès à présent leur médecin traitant pour une éventuelle mise à jour de leurs vaccinations.

Maladie

Les symptômes de la rougeole peuvent ressembler à ceux d'un état grippal, avec une fièvre et

de la fatigue souvent accompagnées de toux, rhume et maux de gorge. Signe distinctif: les personnes infectées par le virus de la rougeole peuvent souffrir, après quelques jours, d'une éruption cutanée marquée qui s'étend sur tout le corps.

La rougeole peut survenir à tout âge et non seulement durant l'enfance. Avec l'introduction de la vaccination, la rougeole, qui touchait auparavant une très large proportion de la population, a fortement régressé.

Gestion épidémiologique

Dans la situation actuelle, afin de limiter la propagation de la maladie et de protéger les personnes vulnérables, des mesures de santé publique ont été rapidement mises en place. Les personnes susceptibles d'avoir été en contact avec les trois personnes malades durant leur période de contagiosité ont été identifiées et contactées. Alors que d'autres virus (comme la grippe ou le COVID) circulent activement en ce début de saison froide, la grande majorité de la population n'a pas à s'inquiéter.

Le réseau de soins – incluant les médecins de premier recours et le réseau des urgences – a été informé de la situation; les professionnels de la santé pourront ainsi identifier plus facilement les personnes malades et les contacts exposés.

Pour toute information complémentaire (médias uniquement): Dre Aglaé Tardin, médecin cantonale, DSM, T. 079 583 38 84.